



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Communiqué du Président de la Commission de surveillance
de la Caisse des Dépôts**

Paris, le 7 mai 2009 - En écho des différentes déclarations concernant l'intervention de la Caisse des Dépôts au capital du Club Med, le Président de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts, Michel BOUVARD, député de Savoie rappelle les liens historiques existant entre la Caisse des dépôts et le Club Med. Elle en a été actionnaire durant de nombreuses années.

Elle demeure l'un de ses partenaires au travers de plusieurs structures immobilières. Des liens existent aussi par le biais des relations de la Caisse des Dépôts avec la Caisse de dépôt et de gestion du Maroc.

Le retour de la Caisse des Dépôts aux côtés du Club Med dans le cadre du renforcement et de la stabilisation de ses fonds propres correspond tout d'abord à l'intérêt constant de la Caisse des Dépôts pour le secteur du tourisme dont elle est un acteur majeur au travers de ses deux filiales, Belambra et La Compagnie des Alpes. Cette dernière est de surcroît en relation commerciale directe avec le Club Med dans plusieurs stations de sports d'hiver dans lesquelles sa présence contribue au développement de l'activité des remontées mécaniques.

Cette opération va conforter le potentiel de développement du Club Med et la présence d'un acteur international d'origine française dans le secteur touristique.

En effet, alors que la France est la première destination mondiale, elle ne dispose que d'un nombre restreint de tours opérateurs de niveau international.

Le principal étant le Club Med, il est donc également stratégique pour notre pays de conforter celui-ci pour maintenir et développer sa présence dans le tourisme mondial.

Correspondant : Brigitte Gotti – 01 58 50 11 37

Ce communiqué est consultable sur www.caissedesdepots.fr

Communiqué de presse